



DONDELANGE
KEHLEN
KEISPELT MEISPELT
NOSPELT OLM

Service : Service technique
Dossier suivi par : Cécile Achten
T. 30 91 91-504
F. 30 91 91-500
technique@kehlen.lu

AVIS AU PUBLIC

EN MATIÈRE DE COMMODO ET INCOMMODO

En exécution de l'article 9.2 alinéa 2 de la loi modifiée du 10 juin 1999 relative aux établissements classés, il est porté à la connaissance du public que

l'Administration communale Kehlen a introduit une demande d'autorisation relative à l'exploitation d'un pont élévateur pour véhicules 4 colonnes de la marque FINKBEINER, du type EHB1005V11DC01-4 avec comme numéros de construction des colonnes 102867,102868,102869 et 102870 à Kehlen, 2, Zone d'Activités Economiques.

La demande d'autorisation concernant le dossier n° 3A/2024/3269/173 du 14 août 2024 peut être consultée à la maison communale de Kehlen du 20 novembre 2024 au 05 décembre 2024 inclus.

Kehlen, le 20 novembre 2024

Pour le collège échevinal,

Le Bourgmestre,
Eischen Félix



Le Secrétaire,
Haas Marco

06/12/2024